

fonctions très importantes qui leur incombent désormais. Nos meilleurs vœux les accompagnent. Non pas pour qu'ils président longtemps aux destinées de notre pays mais pour qu'ils soient guidés par suffisamment de chance, de sagesse et de sens commun pour aider notre pays à traverser les nombreux défis qui l'attendent dans les prochains mois.

Nos nouveaux amis qui sont à la tête de notre pays—amis de longue date mais novices dans leurs fonctions—ont attendu longtemps avant de pouvoir mettre en pratique leurs idées et concrétiser certaines des thèses qu'ils ont défendues avec tant de ferveur dans cette enceinte pendant si longtemps. Je pense qu'ils vont comprendre—si ce n'est déjà fait—qu'il est parfois plus commode d'être dans l'opposition que d'assumer la responsabilité du gouvernement. Je parle ainsi, tout frais que sont encore mes souvenirs de la dure et implacable logique de l'économie et de l'exactitude rigoureuse des rapports statistiques soumis au cabinet. Le fait est que nos réalisations ne concordent pas toujours avec les espoirs que nous nourrissons.

Le leader du gouvernement au Sénat, à qui on a également confié le portefeuille de la Justice, doit ressentir une satisfaction particulière en constatant qu'après avoir consacré plusieurs années de loyaux services à son parti et de bons états de service au Sénat, le premier ministre l'a appelé à de hautes fonctions.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Perrault: On dit que les bonnes choses arrivent à ceux qui savent attendre. Beaucoup de nos amis du parti conservateur ont attendu longtemps. D'être tirés des ténèbres extérieures et exposés au soleil éblouissant des responsabilités ministérielles doit constituer une expérience enivrante. Nous espérons qu'ils n'en perdront pas la tête.

Nous nous réjouissons également—du côté de l'opposition—de voir que l'on a confié également des responsabilités ministérielles à notre bon ami et collègue le sénateur Martial Asselin. Nous savons qu'il s'acquittera de ses responsabilités avec toute la conscience et la compétence que nous lui connaissons habituellement.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Perrault: Je tiens simplement à l'assurer, au nom des libéraux au Sénat, que même si nous entendons le critiquer de temps à autre, il ne s'agira bien sûr que de critiques constructives en accord avec l'esprit de zèle qui ne se dément pas et de recherche de la vérité qui caractérise notre parti.

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Perrault: Le ministre chargé de la planification économique du Canada, le sénateur de Cotret, a démontré encore une fois qu'il peut exister une vie ministérielle après la mort électorale.

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Perrault: Nous lui souhaitons la bienvenue au Sénat. Il continuera à susciter un vif intérêt de ce côté-ci. La période des questions de ces deux derniers jours a démontré que cet important ministre se verra adresser bien des questions.

● (1530)

A l'instar des autres membres du cabinet qui siègent ici même, il assume d'importantes responsabilités vis-à-vis de la

nation et du Parlement. Nous, de l'opposition, devons nous assurer que toutes les mesures présentées par le nouveau gouvernement subissent un examen rigoureux, mais juste. Je pense pouvoir m'y engager au nom de mes collègues de la majorité au Sénat. Nous voulons être justes, mais nous voulons aussi que le Parlement fonctionne. Tout comme nos honorables vis-à-vis, nous voulons que le pays prospère.

On nous a souvent demandé quel serait le rôle de l'opposition au Sénat au cours de la nouvelle législature. Étant donné la pluralité des conservateurs à la Chambre des Communes et la majorité libérale au Sénat, on s'inquiétait de savoir si le gouvernement actuel pourrait fonctionner ou si ses efforts seraient toujours frustrés par l'opposition au Sénat. Je suis confiant que le Parlement et le gouvernement pourront fonctionner. Aucun membre de l'opposition—en fait, aucun sénateur—ne ferait passer ses intérêts partisans avant les intérêts de la nation.

Le 22 mai dernier, le parti progressiste conservateur a reçu le mandat de gouverner. Ce parti a gagné le droit de gouverner. Paradoxalement aux yeux de certains, le Sénat du Canada, constitué en majeure partie de libéraux, sera appelé à sanctionner un programme législatif préparé par le nouveau gouvernement conservateur. Dans ces circonstances, je ne voudrais pas que l'on croie pendant un seul instant que le Sénat se transformera en une assemblée de *béni-oui-oui* marchant main dans la main avec le nouveau gouvernement. Les sénateurs n'ont jamais agi ainsi dans le passé et ils n'agiront pas ainsi maintenant. Je suis en mesure de promettre au gouvernement et au peuple canadien une opposition forte, diligente et positive qui s'efforcera de rendre plus efficaces les travaux du Parlement, et ce, dans le meilleur intérêt des Canadiens. Je suis en mesure de promettre au Sénat une opposition forte vouée à l'amélioration des projets de loi et à la présentation par notre chambre de mesures positives, et non une opposition obsédée par la notion d'obstruction et de délai à des fins politiques. L'heure est si grave et le bien-être de nos concitoyens est si important que les parlementaires n'ont pas le droit de donner moins que le meilleur d'eux-mêmes. Bien que l'opposition ne puisse pas s'engager à ce que toutes les mesures proposées soient adoptées facilement, ou soient adoptées tout court, nous ferons tout en notre pouvoir pour agir correctement et en toute justice.

De toute façon, les murs de cette enceinte résonnent encore des discours passés du nouveau leader du gouvernement qui, avec délice et ferveur, proclamait les droits inaliénables de la loyale opposition. Il a maintes fois insisté sur les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'une forte opposition. Voilà, monsieur le leader, vous l'avez cette forte opposition. Si jamais vous-mêmes ou vos collègues du cabinet ou du Sénat devenez impatients devant certains de nos efforts, souvenez-vous des paroles de feu sir John A. Macdonald, personnage illustre, qui disait en 1869 qu'un gouvernement qui ne ferait face qu'à une faible opposition pourrait débaucher un comité d'archanges. Nous n'avons pas l'intention de permettre la débauche au Parlement, et vous ne souhaitez certes pas qu'il en soit autrement.

Je sais que le nouveau gouvernement s'attend que le Sénat continuera de proposer des amendements qui émaneront tant de l'opposition que du côté ministériel. Je rappelle aux sénateurs qu'au cours de la dernière session seulement, sous le